

## Gélinas, Michel

---

**De:** art. 53-54  
**Envoyé:** 20 octobre 2022 06:58  
**À:** Consultation Fonderie Horne  
**Objet:** Arsenic etc

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour,

Je ne peux pas croire qu'on fasse passer les profits avant la santé des citoyens de Rouyn-Noranda et des gens de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue et ses environs.

J'ajoute ma voix aux autres afin d'atteindre les limites recommandées de 3ng/m3.

Bonne journée.

Envoyé de mon iPad